

N°	MOIS	ANNEE
06	MARS	2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme SCHMIT, M. DE LA ROCHE, M. BLONDEAU

Étaient absents excusés : Mme GIMENO a donné procuration à M. CAPELLE
Mme COURREGÉ a donné procuration à M. DE LA ROCHE

Étaient absents : Mme GADRAS, Mme PATIN,

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	14/03/2024
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	14/03/2024

Objet : Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire relatif au Compte Administratif 2023, Mme le Maire sort de la salle. Le conseil municipal peut procéder au vote, et adopte le Compte Administratif de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2023	678 813,67 €
Recettes de fonctionnement 2023	890 546,08 €
Résultat de clôture de l'exercice	211 732,41 €
Reports de fonctionnement 2022	557 473,59 €
Résultat de clôture	769 206,00 €

Dépenses d'investissement 2023	196 107,68
Recettes d'investissement 2023	211 773,14
Résultat de clôture de l'exercice	15 665,46
Reports d'investissement 2022	12 686,04
Résultat de clôture	28 351,50

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2023 de Monsieur le Comptable du SGC de Rambouillet par **12 VOIX POUR**.

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON